

**Association facultaire étudiante de langues et communication**  
Procès-verbal de  
l'Assemblée étudiante du 20 mars 2012  
Au local DS-R510, à 12h30

**Ordre du jour**

0. Procédures
1. État de la situation
2. Syndicalisme étudiant
3. Représentation nationale
4. Gratuité scolaire
5. Adhésion à la CLASSE
6. Varia
7. Levée

**0. Procédures**

---

0.1. Le comité exécutif propose que Marie-Ève Tremblay-Cléroux agisse à titre d'animateur d'assemblée.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté sans opposition*

0.2. Le comité exécutif propose que Sabrina Zennia agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté sans opposition*

0.3 Il est proposé que l'ordre du jour de l'assemblée étudiante soit le suivant :

0. Procédures

1. État de la situation

2. Lutte sociale

3. Syndicalisme étudiant

4. Représentation nationale

5. Gratuité scolaire

6. Adhésion à la CLASSE

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté sans opposition*

### **1. État de la situation**

---

1.1 Que se tienne une plénière de 20 minutes sur l'état de la situation.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté sans opposition*

## **2. Syndicalisme étudiant**

---

2.1 Qu'Arnaud Theurillat-Cloutier fasse une présentation de 25 minutes sur l'historique du syndicalisme étudiant au Québec.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté sans opposition*

3.2 Il est proposé qu'une plénière de 45 minutes ait lieu sur la façon qu'a l'AFELC d'entrevoir l'issue de la grève actuelle.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté sans opposition*

Proposition privilégiée de revenir au point 1 « État de la situation ».

*Rejeté à majorité*

Proposition privilégiée de revenir au point 1 « État de la situation ».

*Rejeté à majorité*

Proposition privilégiée de passer au point 3 « Représentation nationale ».

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté à majorité*

3.3 Il est proposé que l'AFELC ne reconnaisse légitimes que les négociations avec le gouvernement auxquelles sont invitées au minimum la FECQ, la FEUQ et la CLASSE.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté à majorité*

L'AFELC s'oppose à toute entente issue des négociations entre le gouvernement et les représentant-e-s du mouvement étudiant, qui remettrait en cause l'abolition de la hausse des droits de scolarité, en tout ou en partie.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté à majorité*

### **3. Représentation nationale**

---

3.1 Il est proposé que Ludvic Moquin-Beaudry fasse une présentation de 10 minutes de la CLASSE et de ses fondements idéologiques, suivie d'une période de questions et de réponses de 10 minutes.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté sans opposition*

Proposition privilégiée de passer au point 2 « Syndicalisme étudiant ».

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté sans opposition*

#### **4. Gratuité scolaire**

---

4.1 Il est proposé une plénière de 30 minutes sur l'ajout de la gratuité scolaire aux positions de l'AFELC.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté à majorité*

*Considérant que l'éducation d'une personne et, a fortiori, d'un peuple, n'est pas quelque chose qui puisse ou doive être ramené à une valeur monétaire;*

*Considérant que les frais de scolarité découragent la poursuite d'études supérieures et constituent le seul facteur d'accessibilité aux études, avec l'Aide financière aux études (AFE), sur lequel l'État possède un pouvoir politique immédiat;*

Que l'AFELC se prononce en faveur du principe de gratuité scolaire à tous les niveaux d'éducation et qu'elle appuie toute démarche visant son instauration à condition qu'elle réponde aux conditions suivantes :

- La qualité de l'éducation doit être maintenue ou améliorée.

- La revendication première de la lutte actuelle doit restée l'annulation de la hausse.

Que l'AFELC réitère sa position à l'effet que le financement de l'éducation, y compris d'une possible gratuité scolaire, devrait passer par le biais d'une fiscalité progressive des particuliers et des entreprises.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté à majorité*

## **5. Adhésion à la CLASSE**

---

5.1 Il est proposé une plénière de 15 minutes sur la possibilité de l'adhésion temporaire de l'AFELC à la CLASSE.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté à majorité*

5.2 Il est proposé que l'AFELC se joigne à la Coalition large de l'association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) pour la durée de la grève.

*Proposé par XXX*

*Appuyé par XXX*

*Adopté à majorité*